

## Études littéraires africaines

TÊKO-AGBO Ambroise et AMEGBLEAME Simon A. (éds.), *Les femmes dans le processus littéraire au Togo*, Peter Lang, Berne, 1999, 236 p.

Christiane Chaulet-Achour



Number 9, 2000

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1041994ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1041994ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA)

### ISSN

0769-4563 (print)

2270-0374 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this review

Chaulet-Achour, C. (2000). Review of [TÊKO-AGBO Ambroise et AMEGBLEAME Simon A. (éds.), *Les femmes dans le processus littéraire au Togo*, Peter Lang, Berne, 1999, 236 p.] *Études littéraires africaines*, (9), 58–60.  
<https://doi.org/10.7202/1041994ar>

réaffirme puissamment ses convictions, tout en se montrant lucide à l'égard des motivations géopolitiques qui ont pu conduire en France à l'idée fédérale d'Union en 1945-1946, mais aussi à l'égard des ambiguïtés d'une "tradition de l'impérialisme républicain pratiqué à l'époque révolutionnaire avec la création des 'Républiques-sœurs'" (p. 234).

On ne peut finalement rester sourd à son appel à un véritable débat sur la viabilité et "l'avenir de l'idée républicaine", contre "les logiques nationalistes et identitaires" et le "bovarysme" dans lequel l'opinion française est "plongée face à son histoire coloniale". L'enjeu est en effet majeur : si l'universalisme connaît aujourd'hui un certain discrédit, c'est qu'il est souvent défendu en référence au droit naturel qui, comme le rappelait Hegel dans *Les principes de la philosophie du droit*, porte une faiblesse intrinsèque du fait qu'il n'y a pas de droit dans la nature. Le droit naturel n'étant en fait que la projection d'un universel abstrait de nature morale, qui néglige les différences réelles, qu'elles soient culturelles ou sociales, entre les hommes, il ne reste en définitive que ces différences, c'est-à-dire des identités éparses, séparées d'un discours universaliste abstrait qui se plaque par-dessus et ne parvient pas à les transformer. Pour être concret, l'universalisme doit nécessairement prendre une forme politique et non morale, et ne pas s'inscrire seulement dans le droit naturel mais surtout dans le droit positif. Le débat que réclame B. Mouralis, pour être efficace, doit donc selon nous résoudre cette opposition entre, d'un côté, un universalisme abstrait qui "décolle" par rapport aux réalités culturelles et sociales pour finalement laisser subsister les particularismes, et de l'autre, un universalisme concret qui prend les réalisations politiques non pas comme des particularismes mais comme la réalisation des libertés (c'est-à-dire des volontés libres), en optant clairement, à l'instar de B. Mouralis, pour l'universalisme concret. Le droit, pour mériter son nom, doit en effet garantir à tous le même statut, sans discrimination, mais aussi sans privilèges, en bref : sans référence à une quelconque nature.

■ Anthony MANGEON

#### TOGO

■ TÊKO-AGBO AMBROISE ET AMEGBLEAME SIMON A. (ÉDS.),  
*LES FEMMES DANS LE PROCESSUS LITTÉRAIRE AU TOGO*, PETER LANG, BERNE,  
1999, 236P.

Cet ouvrage rassemble les contributions des participants au colloque qui s'est tenu à l'université du Bénin (Lomé-Togo) du 7 au 9 mars 1996 et dont le thème a donné son titre à l'ouvrage.

Les universitaires ont souhaité marquer, par ce travail collectif, la place littéraire des femmes pour ne pas s'en tenir qu'à leur rôle politique et économique, mieux connu.

Très complémentaires les uns des autres, ces articles prospectent le thème et le domaine dans tous ses aspects. A ce titre, il est un modèle à suivre pour des balisages systématiques de l'émergence des écritures de femmes dans chaque champ littéraire national. En lisant les contributions, on constate que le corpus littéraire togolais féminin n'est pas encore très fourni. Toutefois, en élargissant la recherche, elles mettent en contexte ce corpus restreint : en amont, en s'intéressant aux écrivaines coloniales allemandes, à la pionnière togolaise en matière d'écriture de témoignage qui partout prépare l'écriture de soi et le passage à la fiction, aux représentations littéraires des femmes dans les genres traditionnels ; en aval par les images de femmes présentes dans le roman masculin et par la place que les femmes commencent à occuper dans la critique littéraire au Togo.

Trois premières communications traitent donc de l'écriture féminine pendant la période coloniale. C'est Simon Agbéko Amegbleame qui s'intéresse au témoignage autobiographique de la pionnière, Mme Marthe Aféwélé Kwami dans l'ensemble paru en 1943, *Autobiographies d'Africains*. Puis Adjai Paulin Oloukpona-Yinnon dessine le panorama des écrivaines allemandes, de 1884 à 1914 : épouses de missionnaires (comme Hélène Härter, Anna Knüsli, Sophie von Spieß, Edith Spieth), des religieuses (comme sœur Johanna Wittum et sœur Hedwig Rohns), celles qui ont choisi plus clairement la fiction (comme Paula Karsten, Hanna Christaller, Frieda von Bülow et Meg Gehrts). "Cette littérature, écrit le critique, répondait à l'engouement d'un public allemand friand de récits exotiques et peu exigeant du point de vue esthétique." Y sont mis en relation les rapports du colonialisme et du féminisme. L'article signale l'œuvre la plus intéressante et la plus étudiée que, pour sa part, János Riesz explore dans une perspective littéraire comme récit de voyage et autobiographie. C'est l'œuvre de Meg Gehrts, *A camera actress in the wilds of Togoland* (1915).

Les quatre communications suivantes sont consacrées à la production féminine togolaise proprement dite. Ayayi Togoata Apedo-Amah étudie le détournement par les femmes d'un art de représentation religieux, la cantata, au sein des églises chrétiennes au Togo, essentiellement masculin à la base. La cantata s'exprime en mina ou en éwé ou encore dans d'autres langues togolaises. Les trois autres contributions sont consacrées aux deux romans féminins, *Etrange héritage* de Gad Ami (1985) et *Le crime de la rue des notables* d'Akoua Ekué (1989) : d'abord dans le panorama général de Daniel Dosseh Lawson-Body mettant en valeur la forte dose de conventionnalisme dans la facture de ces deux romans ; ensuite le second roman est analysé comme récit de voyage par un étudiant de DEA, Guy-Kokou Missodey. Ambroise Têko-Agbo prend un point de vue assez différent du premier article en analysant ces deux romans comme un tournant essentiel de la création littéraire féminine africaine car ils sont "à l'écart de la doxa des romans féminins africains de ces dix dernières

années". Sa démonstration est convaincante et outillée méthodologiquement.

La troisième section de l'ouvrage est consacrée aux représentations féminines dans des œuvres masculines et dans le roman de Gad Ami. Le premier article, de Sélom Komlan Gbanou, est consacré à la femme "dans la double dimension de poétesse et de sujet de poésie." Il faut bien reconnaître que les poètes sont nombreux et que pour faire un peu contrepoids, il est fait appel à l'exercice traditionnel de la poésie par les femmes avant la citation d'une poétesse, Jémima Fiadjoé-Prince Agbodjan et des textes poétiques pour enfants comme ceux de Pyabelo Bernadette Kouli-Chaold et Ernestine Gbonfou. Tohonou Gbeasor interroge la cellule familiale (mariage et famille) dans les contes éwé. Kazaro Tassou choisit cinq romans et nouvelles représentatifs pour y apprécier les images de la femme, ceux de Sadamba Tcha-Koura, de Kangni Kangni-Djagoé et trois romans d'Yves-Emmanuel Dogbé. Il y étudie, non sans humour, "le mytheme du phallus". Dotsé Yigbe travaille pour sa part sur les romans de Félix Couchoro. Mme Ayawawi Zonvide présente son travail de DEA sur les représentations féminines dans le roman de Gad Ami.

La quatrième et dernière section ne comprend qu'un seul article : celui de Komla Messan Nubukpo. Néanmoins ce point de vue était essentiel pour clore cette prospection passionnante de l'autre "moitié" du champ littéraire... Un point de vue précis est donné des études de prospection et de réflexion sociologique et culturelle prises en charge par les femmes. L'analyse est ensuite faite de sept mémoires de maîtrise d'étudiantes. Ainsi est montré l'état embryonnaire mais présent d'une critique littéraire féminine avec une pionnière, Mme Rita Télé Amendah qui a eu une double activité d'universitaire et d'animatrice d'émissions littéraires radiophoniques.

■ Christiane CHAULET-ACHOUR  
Université de Cergy-Pontoise